

# ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## Champ d'apprentissage 3

### Aide méthodologique à la construction d'une séquence d'apprentissage du CA 3

Ce tableau propose une démarche pour aider les équipes à construire une séquence dans une APSA du champ d'apprentissage « **S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique** ». Il s'agit de préciser ce qu'il y a à apprendre pour les élèves dans l'APSA en relation avec les attendus de fin de cycle dans le CA 3 et les compétences générales de l'EPS. Les équipes choisissent, ordonnent ces contenus et construisent des outils d'évaluation pour vérifier leur acquisition en prenant en compte leur contexte local.

#### SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DU CA 3 « S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE »

##### APSA retenues :

Il s'agit d'effectuer un choix parmi les APSA qui paraissent les plus appropriées pour construire, chez les élèves, les attendus de fin du cycle 4 du champ d'apprentissage.

##### Exemple pour le CA 3 :

Danse, gymnastique, acrosport, arts du cirque, gymnastique rythmique.

##### Ce qu'il y a à apprendre :

Il s'agit de déterminer des « acquisitions prioritaires » permettant de construire les différents attendus du cycle 4 dans le champ d'apprentissage et qui sont envisageables pour une première (ou une deuxième) séquence d'apprentissage d'un temps effectif de pratique de 12h minimum pour les élèves dans une APSA donnée.

Les acquisitions prioritaires sont choisies en relation avec le projet pédagogique, les caractéristiques des élèves et les tableaux « Enjeux d'apprentissage » et « Attendus de fin de cycle », en les spécifiant au regard de l'APSA support. Elles peuvent être complétées par d'autres acquisitions référées au socle, selon les priorités du projet d'établissement (par exemple : une priorité sur la maîtrise de la langue française, sur le respect des règles de la vie collective, sur la coopération...).

##### Étapes et repères de progression :

Il s'agit d'identifier, à travers des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs, la progression en 4 étapes des élèves au regard des acquisitions prioritaires précédemment citées (« Ce qu'il y a à apprendre ») et en référence aux repères de progressivité des attendus de fin de cycle. Ces quatre étapes, formulées à l'identique de celles du livret scolaire, visent à faciliter la validation des compétences du socle commun.

Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints (maîtrise insuffisante)

Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints (maîtrise fragile)

Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (maîtrise satisfaisante)

Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés (maîtrise très satisfaisante)

**Principes de construction d'une compétence attendue en CA 3 (à décliner dans l'APSA support)**

Il s'agit de formuler une compétence dans l'APSA au sein du collège intégrant les trois dimensions, motrice, méthodologique et sociale, et répondant aux acquisitions prioritaires choisies en relation avec les différents attendus du cycle 4 pour le champ d'apprentissage. Il importe de spécifier les principales caractéristiques du contexte dans lequel est mobilisée cette compétence.

Cette compétence peut mettre en avant un élément du socle (en relation avec des priorités du projet établissement et des choix des équipes).

À travers les APSA du CA 3, il s'agit d'amener les élèves à :

- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif pour construire, réaliser et présenter une prestation composée de formes gestuelles engageant à la fois virtuosité et maîtrise, conçue dans le but de performer et/ou de capter l'attention d'autrui ;
- prendre un risque calculé qui respecte les règles de sécurité active et passive et intègre le renoncement ou la réchappe si nécessaire ;
- réguler sa prestation à partir des outils mis à disposition et/ou des retours objectivés des observateurs.

Les compétences attendues, à construire dans chaque APSA du CA 3, permettent aux élèves de s'approprier différentes méthodes pour construire une prestation corporelle visant à capter l'attention en mobilisant leurs ressources motrices, cognitives et affectives.

**Règles constitutives des modalités d'évaluation pour le CA 3 (à spécifier dans l'APSA support choisie)**

L'évaluation des élèves dans les activités du CA 3 se fonde sur une prestation artistique et/ou acrobatique individuelle ou collective présentée devant autrui.

La prestation devra être structurée dans l'espace et le temps en référence à des critères donnés ou co-construits. Elle exige des élèves la formulation d'un projet, individuel ou collectif, faisant apparaître les étapes qui ont permis l'élaboration définitive.

La situation d'évaluation intègre trois dimensions :

- la pertinence des choix réalisés en jouant sur le compromis entre maîtrise et degré de difficulté optimal (choix d'éléments adaptés à ses ressources) ;
- la qualité de l'analyse de la prestation menée par l'observateur à partir des outils (numériques, référentiels co construits, autres...) ;
- l'exploitation par le pratiquant (ou le groupe) des retours sur la prestation, visible, notamment, dans la formalisation du projet.